

Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2022 Procès verbal

Nombre d'adhérents 2022 : 49

Nombre et liste des membres présents ou représentés: 30

NOM	PRENOM	Présence /pouvoir
BARREAUD	Marie Christine	présente
BEGOC	Sébastien	pouvoir
CAZARD	Jean-Claude	présent
DAJEAN	Josette	présente
DE CASTELJAU	Bernard	présent
DUFIEF	Elisabeth	pouvoir
DUROU	Frédéric	pouvoir
GAILLARD	Jean	présent
GAILLARD	Anne-Marie	présente
GLAISE	Christine	présente
GRAMOND	Florence	présente
HARDEVELD	Gilles	présent
LABOURDETTE	Jean-Paul	pouvoir
MARCHAND	Alain	présent
MATHON	Françoise	présente
MEDAILLE	Alban	présent
MICHON	Erica	présente
PLISSON	Daniel	pouvoir
PLISSON	Josette	présente
TENEUR	Michèle	pouvoir
TEYSSEDRE	Patrick	pouvoir
TEYSSEDRE	Danièle	pouvoir
THERON	Anne	pouvoir
THERON	Camille	pouvoir
THERON	Pierre	présent
THERON	Thierry	présent
THIBAULT	Marie Pierre	pouvoir
THIBAULT	Gérard	pouvoir
TOLLON	Luc	pouvoir
VAN SEVEREN	Sylviane	présente

Les statuts fixant le quorum à 25% des membre présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Thierry Théron préside la séance ; en l'absence de secrétaire, Christine Glaise assure la prise de note. Les rapports moral et financier ainsi que le budget 2022 sont diffusés aux participants

.



En préambule, le président évoque les difficultés de fonctionnement de l'association. Il souhaite que cette question soit débattue en conseil d'administration et qu'une solution soit trouvée pour pallier à la non disponibilité du secrétaire comme à l'absence de trésorier.

1 - présentation du rapport moral 2021

Thierry Théron rappelle les moments clés de la programmation culturelle 2021 La participation aux manifestations est parfois décevante malgré la qualité des propositions. L'effort doit porter sur la communication.

vote: 29 favorable + 1 abstention

rapport financier 2021

Le rapport financier fait apparaître un déficit de 3869€ au titre de l'exercice 2021.

vote: 29 favorable +1 défavorable

Budget et projet 2022

Au moment de l'assemblée générale, la plupart des dépenses ont été engagées car la saison culturelle est achevée.

Thierry Théron déplore le faible montant des aides obtenues en 2022 tout en soulignant la fidélité de la commune de Saint Cirq. Il ajoute que les demandes de subventions exigent beaucoup de travail au regard des sommes versées et s'interroge sur l'intérêt de continuer à en solliciter. Concernant les recettes, les cotisations sont également en baisse.

Coté dépenses, on note que le coût du concert du patrimoine pèse lourdement sur le budget :

- bal trad 1000€
- concert patrimoine 3000€
- Mathieu Teteu 500€
- novecento 590€
- la Chorba 1200€
- soirée ciné courts métrages 1000€
- soirée ciné classique 200€??

La programmation culturelle ne doit pas occulter les projets de médiation patrimoniale initiés, poursuivis ou soutenus par les Amis de Saint Cirq en 2022:

- poursuite des chantiers petit patrimoine avec la réfection des murets du chemin du Coustalou
- collecte de témoignages sur la culture de la fraise dans l'après guerre à Saint Cirq Lapopie
- Exploitation des archives du village et mémoire de Patrice Foissac sur la vie quotidienne de Saint Cirq au Xveme siècle. Il est question que Pierre Foissac poursuive ces travaux pour l'époque moderne.
- valorisation du livre d'or suite à son dépôt aux archives départementales. La numérisation du document a été réalisée gracieusement par le service des archives, il sera donc possible d'en commander un fac simile moyennant le coût de reproduction. Le fac simile qui sera conservé par les Amis de Saint Cirq est en cours de finalisation.

Les activités des Amis de Saint Cirq conduisent à un système d'adhésion réciproques avec d'autres associations, en particulier, la Société des Etudes du lot, l'association la Mouchine qui porte le festival de Saint cirq Lapopie, la Rose impossible, le foyer rural de Tour de Faure.

Vote: budget et projet 2022 sont validés à l'unanimité

Renouvellement conseil d'administration



Les administrateurs 2021 sont :

Thierry Théron (2019), Guillayne Gaillard (2019), Christine Glaise(2019), Gilles Hardeveld, Josette Dajean, Sylviane Van Severen, Pierre Dufour, Jean François Vanoy, Jean Paul Cazard, Marion Hardeveld (2021) et Françoise Millot (2021)

Thierry Théron remercie l'équipe des administrateurs mais appelle de ses vœux la constitution d'un véritable bureau. Il lance un appel aux bonnes volontés à l'occasion du renouvellement des mandats de Christine GLAISE, Guillayne GAILLARD et Thierry THERON. Le nombre de poste d'administrateurs est fixé à 25 par les statuts. Le mandat dure 3 ans.

Guillayne Gaillard ne souhaite pas se représenter. Christine Glaise et Thierry Theron proposent de renouveler leur mandat Bernard De Casteljau fait acte de candidature.

Vote : renouvellement de mandat et nouvelle candidature acceptés à l'unanimité.

Questions diverses

La Rose Impossible s'interroge sur la façon dont les Amis de Saint Cirq communiquent sur leur programmation ?

La Mouchine : comment faire venir du public ? C'est une vraie reflexion à mener entre administrateurs.

JP Cazard souligne que les manifestaions des Amis de Saint Cirq ne semblent pas identifiées par l'office de tourisme l'OT – Edith Tardy objecte qu'au concert du patrimoine, 2 couples ont été envoyés par l'OTSI.

Clément Gaesler (mairie de Saint Cirq) indique qu'une chargée de communication de territoires a été recrutée par la mairie, elle aura pour mission de créer une plate-forme rassemblant les événements culturels et festifs du territoire. Clément proposera quant à lui des réunions de coordination culturelle aux associations de la commune.

Il précise qu'il effectue un Volontariat Territorial Aidé pour 1 an afin de travailler sur la préfiguration d'une structure de gestion pour Rignault et Breton (palais du surréalisme et de la citoyenneté) - établissement public de coopération culturelle.

Le président des Amis de Saint Cirq

Thierry THERON